



PROJET « DISSÉMINATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES »

Bilan & Réflexion sur les prochaines étapes

 Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture

 FIDA
Fond International
pour le Développement Agricole

 ipar
Initiative Prospective Agricole et Rurale



**Atelier régional conjoint sur la gouvernance
responsable des régimes fonciers :**

- bilan du projet « Dissémination des directives volontaires »
- lancement du projet « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal »

  Dakar, du 30 mai au 1^{er} juin 2016  

BILAN

4 plateformes
multi-acteurs
nationales créées

Les CAGF ont été
actualisés et
étudiés à la lumière
des DV

Des leaders
d'organisations
paysannes formés

+100
parlementaires
formés

+ 150
journalistes formés

+200 membres
de la société civile
formés

Sénégal: **20** membres
du collège des jeunes
et **20** membres du
collèges des femmes
formés

Création du REJGOF et
diffusion de reportages
et émissions radios et
télés

Recommandations

En termes de prochaines étapes pour la mise en place d'un meilleur système de gouvernance foncière, il est préconisé :

Faire la cartographie des terres (domaines de l'état, terres disponibles, terres classées etc.), ce qui permettrait de faire par ailleurs, la distinction entre les terres fertiles potentiellement cultivables et les terres arides à usage commercial/ habitat;

Répertorier et documenter les différentes pratiques coutumières d'allocation et d'héritage des terres pour élaborer une approche/ réponse adaptée ;

Accompagner les OP dans l'élaboration, la recherche de financement et la mise en œuvre de projets d'appui aux jeunes et aux femmes pour la valorisation de leurs terres ;

Mettre en place un mécanisme de pérennisation des plateformes multi-acteurs pour la bonne gouvernance foncière

Obstacles et palliatifs

Les acteurs ont identifiés quatre (04) obstacles majeurs à la mise en œuvre effective des Directives volontaires . Dans le même temps ils ont formulé quelques recommandations pour y pallier:

1. Les questions de gouvernance foncière ne sont pas un débat constat dans les médias

- Maintenir le dialogue entre les plateformes mises en place par le projet et les médias.

- Les plateformes doivent élaborer une stratégie de communication

2. L'absence d'une stratégie de communication claire sur les DV (affiches + flyers, émissions radio + télé)

Obstacles et palliatifs

3. Diversité des sujets qu'abordent les Directives volontaires qui fait qu'un décideur public, même sensibilisé, ne saurait par où commencer

- Définir un plan d'action clair pour le gouvernement (étape 1, étape 2 etc.) ;
- Travailler d'avantage avec les parlements et autres instances de décisions sur les moyens d'intégrer les DV dans les politiques publiques ;
- Organiser d'autres ateliers de formations pour les parties prenantes par thématiques (code pastoral ; code de la pêche ; agriculture ; foresterie ; jeunes et femmes etc.).

4. Faible dialogue entre l'Etat et les populations à la base

- Organiser des activités de terrain pour les décideurs au niveau national et local (espace de dialogue avec les leaders religieux, chefs coutumiers, autorités administrative etc.) ;
- Mettre en place un mécanisme de résolution des litiges/conflit fonciers au niveau local ;
- Elaborer des outils de vulgarisation en langues locales

Merci de votre aimable attention!